# Former des Cénacles de prière, à partir du 11 mai 2020

Dans son courrier aux prêtres daté du 4 mai 2020, Mgr Dufour invite à « *audacieux et créatifs* », dans les nouvelles libertés du déconfinement. Notamment il propose :

« *Inaugurons des petits cénacles dans les maisons et habitations. Nous sommes entrés dans le mois de Marie et nous cheminons vers la fête de Pentecôte, nous souvenant de ces 40 jours où les apôtres priaient au Cénacle, rassemblés autour de Marie, dans l'attente du don de l'Esprit Saint que le Christ avait promis. Chaque maison de chrétiens pourrait devenir un cénacle de prière. Et puisque nous sommes autorisés à nous rassembler en petits groupes de 10 personnes, certaines maisons plus spacieuses ou ayant un jardin pourraient être le lieu de petits rassemblements de partage de la prière, de la Parole de Dieu et de l'eucharistie.* »

## I. Quelques questions préliminaires

**Est-ce légal ?**

Oui. Sinon notre archevêque ne le suggérerait pas et nous non plus.

Depuis le début de la pandémie, les propositions pastorales de la paroisse s'en tiennent toujours aux directives du gouvernement et aux recommandations de la Conférence des Evêques de France et de notre archevêque, Mgr Dufour.

A partir du 11 mai, il est possible de sortir de chez soi sans dérogation, dans un rayon de 100 kms. Les cultes publics, par contre, sont interdits jusqu'à la fin du mois. Les réunions sont autorisées jusqu'à 10 personnes. Du fait de la séparation entre l'Eglise et l'Etat, l'Etat français ne peut se prononcer sur la 'qualité spirituelle' des réunions de chrétiens pour prier : chapelet, lecture de la bible ou célébration de l'Eucharistie.

**Est-ce prudent ?**

Cela dépend des personnes et des situations.

La prudence est d'agir de manière proportionnée face à un risque. On manque à la prudence :

- par excès, c'est la pusillanimité : ne pas agir sous prétexte qu'un risque existe
- par défaut, c'est de la témérité : agir sans considérer assez le risque

Nos situations sont bien trop diverses pour avoir une position identique pour tous. Que chacun discerne en fonction de sa situation précise (état de santé, vie professionnelle, présence d'enfants, âge, état émotionnel, etc …) ce qu'il est prudent de faire pour lui.

**Faut-il avoir peur ?**

Posons un discernement sur nos peurs.

La peur est saine lorsqu'elle me mobilise (1) face à un danger réel (2) afin d'avoir une attitude adaptée pour l'affronter ou le fuir (3). Trois critères nous aident donc à discerner. La peur n'est pas bonne :

- lorsqu'elle me paralyse, m'envahit, me submerge au lieu de me mobiliser physiquement et intellectuellement.

- lorsqu'elle est provoquée par un danger irréel, imaginaire, fantasmé, au lieu de m'aider à affronter le réel, en affrontant ou en fuyant le danger selon la situation

- lorsqu'elle engendre une réaction non adaptée : fuir quand il faudrait affronter le danger ; affronter quand il faudrait fuir le danger.

**Comment bien décider ?**

Prenons le temps de bien discerner comme vivre notre déconfinement. Une bonne décision est prise après :

- avoir prier, c'est-à-dire demander à Dieu ce qu'il en pense

- avoir pris conseil, c'est-à-dire solliciter un regard extérieur, celui d'autres personnes, notamment pour vérifier si on a bien pris en compte tous les éléments de réflexion

- avoir réfléchit personnellement, c'est-à-dire peser en raison ce qu'il convient de faire en intégrant la réalité dans toute sa complexité, dans l'ensemble des éléments à prendre en compte.

C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous juger les uns les autres. Nous n'avons pas les éléments suffisant pour savoir à leur place qu'il conviendrait de faire.

**Quel est l'enjeu ?**

1. Le confinement a été l'occasion de (re)découvrir l'importance de la prière à la maison. Le déconfinement est maintenant l'occasion de prolonger cette expérience en (re)découvrant l'importance de la prière à plusieurs dans les maisons. Avant de pouvoir, revenir prier ensemble à l'église, sans rien perdre ce que nous aurons (re)découvert au cours de ces mois passés.

Le renouveau de l'Eglise se fera par la formation de petites communauté fraternelles de foi. Il est nécessaire que les chrétiens apprennent davantage à se retrouver hors de l'église, en l'absence du prêtre, à un autre moment que le dimanche, pour prier le Seigneur et nous aimer les uns les autres. La messe du dimanche en sera d'ailleurs valorisée car insérée dans une vie chrétienne enrichie et plus large. L'exercice du sacerdoce des prêtres en sera enrichi car intégré dans l'exercice habituel du sacerdoce baptismal de chacun.

2. Nous avons vécu confiné pendant plusieurs semaines, sans beaucoup de contact réel avec l'extérieur. Il est bon de retrouver les autres dans un cadre réduit, à quelques-uns, avant d'être de nouveau plongé dans la 'foule' de la messe dominicale.

3. Dans sa Providence, Dieu a permis que nous retrouverons la possibilité de célébrer l'Eucharistie à l'église à partir de la Pentecôte. Ainsi, les contraintes présentes nous font plonger dans le mystère vécu par toute l'Eglise de sa liturgie : entrer au Cénacle avec Marie et les apôtres pour prier avant de recevoir l'Esprit Saint qui nous fera sortir.

## II. Mise en œuvre pratique

**Qui ?**

Mgr Dufour propose « *inaugurons des petits cénacles dans les maisons et habitations.* ». Pour nos paroisses, vous pouvez former ces cénacles à partir des :

- Fraternités paroissiales déjà existantes : fraternités Saint Marc, fraternités de carême
- De la proximité géographique, en formant des fraternités de quartier avec les voisins
- Des équipes portant les services de la vie paroissiale (groupes et pastorales)

**Pour quoi faire ?**

Mgr Dufour indique que ces « *cénacles de prière* » se retrouvent pour « *de petits rassemblements de partage de la prière, de la Parole de Dieu et de l'eucharistie* ». Concrètement, nous proposons de vous retrouver pour 3 rencontres au cours de laquelle vous pourrez, par exemple :

- Prier le chapelet, à l'invitation du pape
- Vivre un temps de louange et d'invocation de l'Esprit Saint à l'approche de la Pentecôte
- Vivre ensemble la Lectio Divina du samedi après-midi
- Vivre la célébration de la Parole à la maison
- Assister ensemble à la messe dominicale retransmise à la télévision
- Partager sur la Parole de Dieu vivante aujourd'hui (voir les livrets de carême, le parcours saint Marc, les maisonnées de l'Emmanuel)
- Discerner ensemble comme vivre le service/groupe/pastorale jusqu'à la fin juin.
- Vivre l'Eucharistie en présence du prêtre. Les prêtres de la paroisse s'engagent à venir célébrer au moins une messe dominicale – samedi soir ou dimanche matin - d'ici la fin du mois de mai (sauf si beaucoup plus de Cénacle que prévu se constituaient).

**Combien de personnes ?**

Mgr Dufour rappelle que « *nous sommes autorisés à nous rassembler en petits groupes de 10 personnes* ». Pour les rencontres avec eucharistie, faire attention car il se pourrait que davantage de personnes participent (conjoint, enfants, …), il sera nécessaire de couper le groupe en deux.

**Où ?**

Mgr Dufour indique que ces cénacles pourront se réunir dans « *certaines maisons plus spacieuses ou ayant un jardin* ». Il faut bien évidemment intégrer les questions de sécurité sanitaire. Mais aussi avoir un certain bon sens pour éviter des incompréhensions inutiles dans le voisinage.

**Quand ?**

Pour les rencontres sans eucharistie : le rythme, le lieu, le jour et l'heure sont à discrétion de chaque Cénacle.

Pour les rencontres avec eucharistie : en priorité les messes dominicales :

- samedi 16 mai à 18h30 (3 messes) ; dimanche 17 mai dans la matinée (6 messes)
- jeudi de l'Ascension, 21 mai dans la matinée (6 messes)
- samedi 23 mai à 18h30 (3 messes) ; dimanche 24 mai dans la matinée (6 messes)

**Comment solliciter la présence d'un prêtre pour célébrer l'Eucharistie dans le Cénacle ?** le référent du Cénacle indique à Laetitia (paroissenda@orange.fr) la mise en place du Cénacle et adresse une demande d'Eucharistie (date, heure, adresse précises, personnes présentes). Les prêtres reçoivent la demande et y répondent dans la mesure de leurs possibilités.

**Respect des conditions sanitaires**

- application des gestes barrières, bien connus de tous, avec la même rigueur et la même prudence que pour n'importe quelle sortie de chez soi en temps d'épidémie. Le geste de paix n'est pas proposé. Pour la distribution de la communion, le prêtres se lavera les mains - avant et après - avec du gel hydro alcoolique et porteront un masque. Les fidèles recevront la communion dans la main.

- le lieu de réunion : une grande pièce, aérée, avec des chaises à distance les unes des autres ; ou à l'extérieur (en restant dans la discrétion).

**Préparation matérielle de la messe**

- la préparation du lieu de célébration (autel, nappe, chaises, bougie) est assurée par le paroissien accueillant.
- la sacristie (livres liturgiques, ornements, vases et linges sacrés, matériel) est apportée par le prêtre